



RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 01897

Numéro SIREN : 479 913 964

Nom ou dénomination : A B IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2013 sous le numéro de dépôt A2013/004357

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
GRENOBLE



1087789

Dénomination : A B IMMO
Adresse : 12 avenue Cité Labeye 38400 Saint-martin-d'heres -
FRANCE-

n° de gestion : 2004B01897
n° d'identification : 479 913 964

n° de dépôt : A2013/004357
Date du dépôt : 13/05/2013

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
03/05/2013



1087789

SARL CABINET François CLAVELIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

445 RUE LAVOISIER

38330 MONTBONNOT

Tél 04 76 61 91 46 – fax 04 76 61 92 48 TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :

13 MAI 2013

Sous le N° 4357

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA SOCIETE AB IMMO,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR
ACTIONS SIMPLIFIEE

SARL AB IMMO
12 Avenue Cité Labeye
38 400 ST MARTIN D'HERES

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
445 RUE LAVOISIER
38330 MONTBONNOT
Tél 04 76 61 91 46 – fax 04 76 61 92 48

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DE LA SOCIETE AB IMMO,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR
ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité, d'une part de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à la mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante (données tirées du bilan clos le 31/12/2012):

- Les capitaux propres s'élèvent à 51 K€.
- Le fonds de roulement est de 51 K€.
- Le résultat de l'exercice s'élève à +135 € avec un chiffre d'affaires de 4 635 €.
- La trésorerie est positive à hauteur de 8 K€

FC

SARL CABINET François CLAVELIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
445 RUE LAVOISIER
38330 MONTBONNOT
Tél 04 76 61 91 46 – fax 04 76 61 92 48

Mission de commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à la mission. Ces diligences ont consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Montbonnot, le 3 mai 2013

SARL CABINET François CLAVELIN
Commissaire aux comptes et à la transformation

Représenté par
François CLAVELIN

